

Mercredi 7 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJETS CŒUR DE VILLE ET URSULES : REACTION D'ANDRE MOUNIER AUX PROPOS DE MAURICE VINCENT EN CONSEIL MUNICIPAL

André Mounier, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Saint-Etienne/Montbrison est atterré par les propos tenus par Maurice Vincent lors du Conseil Municipal du 5 juillet, au sujet de l'abandon du projet des Ursules, qu'il qualifie de « bonne décision puisqu'il n'a eu aucune plainte ».

Ces propos sont faux, puisque la CCI et son Président André Mounier se sont clairement opposés à l'abandon du projet des Ursules dès son annonce, le 4 mai dernier, considérant cet abandon comme une erreur stratégique majeure qui freine le développement du commerce de Saint-Etienne et plus largement l'attractivité de la ville et son dynamisme économique.

Maurice Vincent semble vouloir volontairement écarter la CCI Saint-Etienne/Montbrison des projets économiques importants de la ville et particulièrement de ceux liés au commerce de proximité.

Si un projet privé d'implantation d'un établissement d'enseignement supérieur voyait le jour, la Ville de Saint-Etienne n'interrogerait-elle pas l'Université ?

A aucun moment, la Ville de Saint-Etienne n'a consulté la CCI sur les dossiers structurants du commerce. Cette attitude est extrêmement désobligeante pour la seule institution qui a toute légitimité à défendre l'intérêt des commerçants, qui sont eux-mêmes représentés dans ses rangs.

La CCI Saint-Etienne/Montbrison a toujours affiché son soutien et ses actions en faveur du développement du commerce. La redynamisation des centres-villes et en particulier de celui de la capitale ligérienne a toujours été un dossier majeur du mandat du Président Mounier.

Pour preuve, la CCI Saint-Etienne/Montbrison a accompagné les commerçants du centre-ville de Saint-Etienne lors des travaux de construction de la seconde ligne de tram.

Elle s'est engagée pour défendre le commerce de proximité et mène chaque année une grande opération de sensibilisation, à laquelle participent 1 300 commerçants en Loire Sud : « A deux pas mon commerçant, mon environnement ».

La CCI a été à l'origine des structures de management de centre-ville notamment à Saint-Etienne ; ces structures sont particulièrement pertinentes aujourd'hui pour les centres-villes car elles servent de cadre à une nouvelle dynamique du commerce et donc à la vitalité d'une ville.

Récemment, la CCI Saint-Etienne/Montbrison a mis en place une cellule de 7 conseillers dédiés au projet Cœur de Ville pour accompagner les commerçants dans les changements inhérents à la restructuration du centre-ville de Saint-Etienne.



Les 15 et 16 juin derniers, une équipe de 14 collaborateurs de la CCI Saint-Etienne/Montbrison a enquêté auprès d'une centaine de commerçants du centre-ville stéphanois, pour recueillir leur ressenti et analyser les impacts de la mise en place de la piétonisation sur le commerce, afin d'être force de proposition auprès de la municipalité pour d'éventuelles améliorations.

Demain, jeudi 8 juillet, le Président Mounier se rendra auprès des commerçants de la place Fourneyron, pour analyser leurs revendications.

Fin septembre, la CCI organisera, une grande réunion publique, à laquelle la Ville de Saint-Etienne sera conviée, pour restituer les résultats de l'enquête menée auprès des commerçants sur la piétonisation et pour présenter les axes d'amélioration possibles du projet Cœur de Ville.

Il va sans dire que l'ensemble de ce calendrier illustre parfaitement l'implication concrète et volontariste de la CCI sur le terrain.

Hélas, il semblerait qu'on l'oublie...

Votre contact presse :

Claire Sordet

Attachée de presse

04 77 43 36 70

claire-sordet@saint-etienne.cci.fr